

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 10 novembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7, 8 et 9 novembre 2016

2016 DASES 27 : Convention de recherche avec l'ANSES en Environnement Santé Travail.

M. Bernard JOMIER, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 25 octobre 2016 par lequel Madame la Maire de Paris, Présidente du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil municipal lui demande d'approuver la convention de recherche sur « l'étude des expositions professionnelles, domestiques et environnementales aux fibres d'amiante en liaison avec les procédures d'entretien de dalles de sol de vinyle amiante et avec la granulométrie des fibres émises » avec L'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) et le service parisien de santé environnementale (SPSE) de la Ville de Paris (sous-direction de la santé) pour le laboratoire amiante fibres et particules, d'autre part ;

Sur le rapport présenté par M. Bernard JOMIER, au nom de la 4ème commission,

Délibère :

Article 1 - Madame la Maire de Paris, Présidente du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil municipal est autorisée à signer avec l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) la convention de recherche sur « l'étude des expositions professionnelles, domestiques et environnementales aux fibres d'amiante en liaison avec les procédures d'entretien de dalles de sol de vinyle amiante et avec la granulométrie des fibres émises » dont le laboratoire amiante fibres et particules (SPSE) de la Ville de Paris est le coordonnateur.

Article 2 - Les recettes correspondantes seront constatées au chapitre 77, rubrique V12, nature 774 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris pour l'exercice 2016 et les exercices suivants.

Article 3 - Les dépenses correspondantes seront constatées au chapitre 65, rubrique V12, natures 6574 et 65738 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris pour l'exercice 2016 et les exercices suivants.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO